



La solution complète pour la santé auditive des professionnels exposés au bruit



Votre campagne de prévention

Lutter efficacement contre les risques du bruit passe par la motivation des salariés.
Informer et former votre personnel est primordial.

Selon la législation européenne, les entreprises doivent mener des actions pour lutter contre le bruit. Elles doivent informer et former les salariés exposés à des intensités supérieures à 80 dB(A), aux conséquences du bruit.

Objectif: motiver les salariés au port des protections 100% du temps d'exposition au bruit.

Pour 5 vous essentiels

- **La motivation** de vos collaborateurs au port des protections 100% du temps passé dans le bruit.
- **L'expertise des techniciens de prévention** pour vous soutenir dans la transmission des messages importants.
- **La personnalisation des modules** de sensibilisation et de formation pour une implication totale.
- **Le respect de la législation** relative à l'information et la formation des salariés exposés au bruit.
- **La variété des supports de communication** pour éveiller les consciences individuelles face aux risques du bruit.

Des supports **visuels, auditifs** pour sensibiliser



Comment motiver vos collaborateurs à utiliser leurs protections auditives ?

Les messages doivent être répétés à plusieurs reprises via des canaux de communication à la fois auditifs et visuels. Cette répétition facilitera la compréhension des messages clés et génèrera des comportements responsables, en phase avec votre prévention.

Vous recherchez des outils de sensibilisation ludiques et percutants ?

Les packs de sensibilisation dont vous disposez, diffusent les messages essentiels pour bien se protéger des risques liés au bruit. Grâce à ces supports vous construisez votre campagne de prévention en associant information collective et individuelle.

Des formations **clé en main** ou gérées par un expert



Vous devez mettre en place des formations sur les risques du bruit?

Bénéficiez de l'expertise des techniciens de prévention COTRAL pour aborder les thèmes essentiels: les effets du bruit, le fonctionnement de l'audition, la surdité, comment utiliser ses protections efficacement...

Vous pouvez aussi gérer, en parfaite autonomie vos formations grâce à une multitude de supports adaptés.





Créez votre campagne de prévention sur 3 mois

- Inscrivez votre campagne **dans le temps**
- Multipliez les canaux de communication pour un **meilleur impact**
- Répétez vos messages **régulièrement**

Pour réussir la mise en place de vos protections auditives

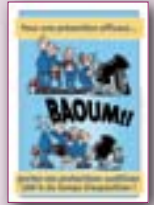
Le Technicien de Prévention **réalise systématiquement une information-sensibilisation** lors des prises d'empreintes de vos collaborateurs.

Vous souhaitez renforcer cette action ? Rien de plus simple : optez pour la mise en place d'un pack de sensibilisation comprenant **des supports visuels et auditifs très variés.**

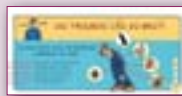
1^{er} mois

Suscitez l'intérêt collectivement

Positionnez dans les endroits stratégiques (ateliers, vestiaires, infirmerie...) une affiche parmi les 3 que nous vous proposons.



Sensibilisez individuellement vos collaborateurs



Pré-découpez le 1^{er} message de la carte de prévention et joignez là à chaque fiche de salaire.

2^{ème} mois

Poursuivez votre sensibilisation collective et planifiez votre formation

Mettez en place une seconde affiche sur vos lieux de passage. Planifiez vos premières sessions de formation (10 à 15 personnes). Utilisez le **CD-ROM sur les risques du bruit** pour animer votre formation. Le test auditif de poche vous permettra de sensibiliser les participants aux pertes auditives.



Distribuez des supports ludiques pour confirmer les informations transmises en formation

Finalisez ces 2 heures d'information et d'échanges en distribuant à chaque participant la bande dessinée "le bruit rend sourd". Renforcez le message en joignant à chaque fiche de salaire, le 2^{ème} message de la carte de prévention.

3^{ème} mois

Inscrivez votre action dans le temps

Vous pouvez, quelques semaines plus tard, mettre en place la 3^{ème} affiche de sensibilisation auprès des 2 déjà positionnées. Finalisez votre campagne en transmettant individuellement le dernier message de la carte de prévention.

